

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28 JUIN 2024



N° 46/2024

Le 28 Juin deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 21 juin 2024.

**PRESENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Catherine Bonnet, Mme Martine Bourgoin, M. Pascal Bourgeteau, Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron, Adjoint, Mme Colette Dollez, M. Bertrand Hamot, Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Marie-Charlotte Vigne formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Dominique Rauzier par Mme Martine Bourgoin, Mme Béatrice Delamarre par M. Patrick Convers, Mme Catherine Delormel par M. Thierry Wims, M. Cédric Desmedt par Mme Yveline Desmedt M. Cyril Rousseau par M. Bernard Dubouil.

**ABSENTES EXCUSÉES** : Mme Sarah Flagothier. Mme Sara Louise Ndi Edima,

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de suffrages exprimés : 27  
Votes Pour : 27  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Décisions du Maire par délégation du conseil municipal.

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire doit rendre compte des décisions prises en application des délégations du conseil municipal (délibération n°47/2023 du 07/07/2023) :

25° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et les accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget	Avenant n°2 au marché de prestation de services portant sur la confection et la livraison de repas scolaire en liaison froide
	Avenant n°1 au lot 1 du marché Assurances -Dommages aux Biens-
	Décision d'attribution de la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection des équipements d'athlétisme, du terrain d'honneur de football et de création de deux terrains de padel à la société PMC Etudes pour un montant de 35 280 € HT

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20240628-46-2024-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2024  
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ  
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée

